

*Mme J. Reinach*  
Offert par l'auteur

*Paul Meyer*

3  
1

NOTICE

SUR

BARTHÉLEMY HAURÉAU

(1812-1896)

• PAR

M. PAUL MEYER

MEMBRE DE L'INSTITUT

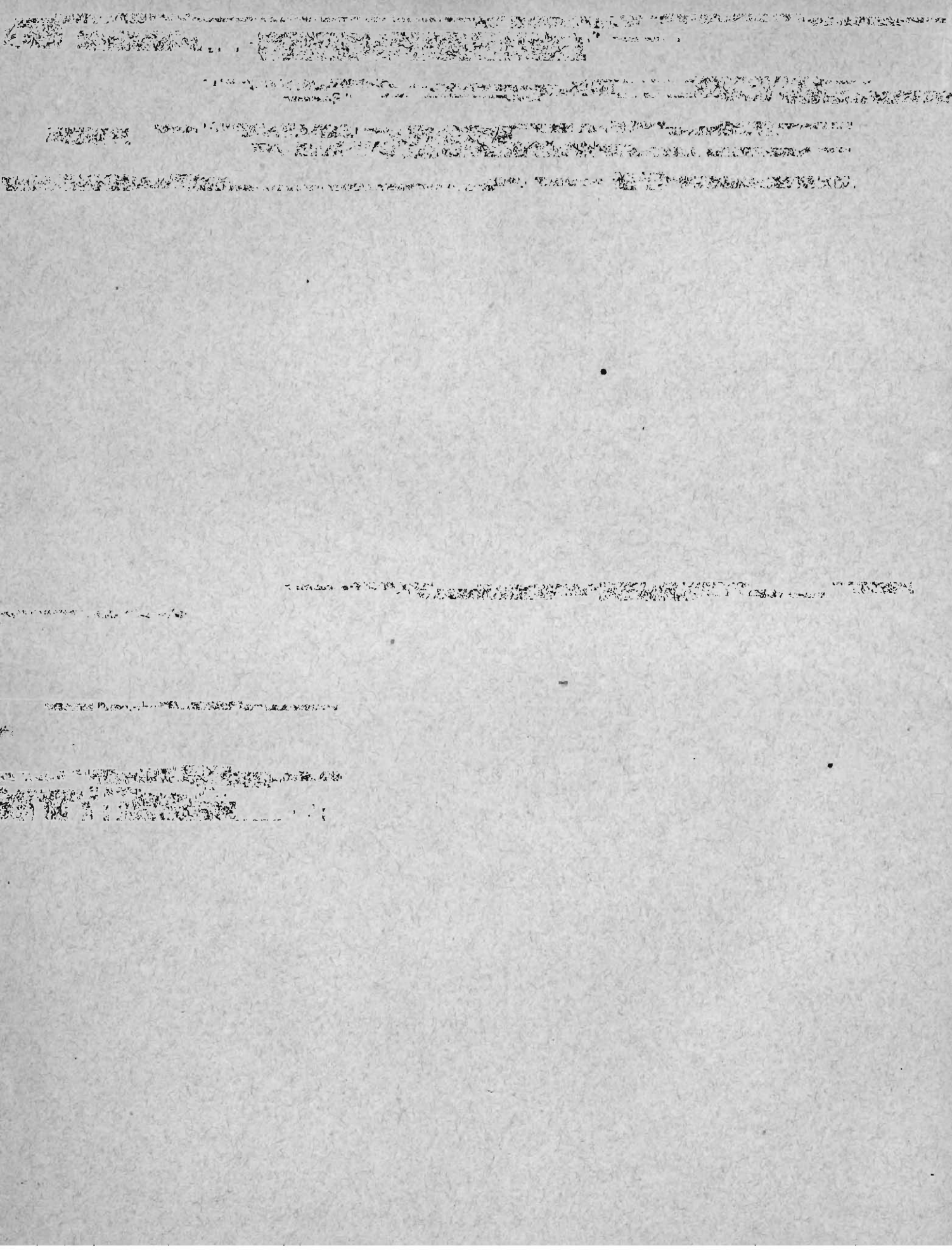
(EXTRAIT DU TOME XXXII DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVIII



NOTICE  
SUR  
BARTHÉLEMY HAURÉAU

(1812-1896)

PAR  
M. PAUL MEYER

MEMBRE DE L'INSTITUT

---

(EXTRAIT DU TOME XXXII DE *L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE*)



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

---

M DCCC XCVIII





Héloé Dujardin



# NOTICE

SUR

## BARTHÉLEMY HAURÉAU,

UN DES AUTEURS DES TOMES XXV-XXXII  
DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Mort  
le 29 avril 1896.

---

M. Hauréau appartenait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis quatre ans, lorsqu'il fut appelé par les suffrages de ses confrères à faire partie de la Commission de l'*Histoire littéraire*, en remplacement de Joseph-Victor Le Clerc, décédé à la fin de l'année 1865. Désigné aussitôt pour remplir les fonctions d'éditeur, il a fait paraître les volumes XXV à XXXI, et il travaillait au tome XXXII, déjà fort avancé, lorsqu'une courte maladie eut raison de sa forte constitution, sur laquelle l'âge semblait n'avoir pas de prise. Bien peu, parmi ceux qui ont collaboré à notre œuvre commune, lui ont consacré une aussi grande part de leur existence; aucun peut-être ne s'y est donné plus entièrement. Le volume que nous publions actuellement contient plusieurs notices sorties de sa plume; les suivants en contiendront d'autres qu'il avait rédigées d'avance, sachant bien qu'il ne vivrait pas assez pour les voir paraître.

Les travaux de sa jeunesse avaient été très variés et n'annonçaient pas la carrière de «*bénédictin laïc*»<sup>1</sup> à laquelle il devait plus tard se consacrer. Il avait débuté, à vingt ans, par une série de notices sur les Montagnards, dont l'exubérance juvénile étonna son âge mûr. Il n'en parlait pas, et on assure qu'il s'efforçait d'en supprimer les exemplaires. Au Mans, où il avait été nommé bibliothécaire en 1838, puis à Paris, il avait collaboré aux journaux d'opposition, et particulièrement au *National*, où il s'était lié avec Armand Carrel et Littré. Il se livrait alors à des études purement littéraires, et c'est ainsi qu'il se trouva mêlé au

<sup>1</sup> Expression de M. Wallon dans sa notice sur M. Hauréau.

mouvement romantique. Lui, que nous avons connu classique et conservateur, il était novateur avec Théophile Gautier, qui se plaisait à l'appeler « le jeune tribun ». Il avait gardé dans un coin de sa bibliothèque les livres avec dédicaces de ses amis d'antan, dont ses fonctions au Mans et la nouvelle direction de ses travaux l'avaient éloigné. L'érudit qui sommeillait en lui n'avait pas tardé à s'éveiller. Déjà au temps qu'il était dans la Sarthe, dès 1843, il avait commencé la publication d'une *Histoire littéraire du Maine*, dont le quatrième et dernier volume parut en 1852. Ce n'était pas une histoire dans le sens propre du mot, c'était une suite de biographies isolées, qu'il publiait dans l'ordre où il les avait composées<sup>1</sup>. Il montrait ainsi, dès ses débuts dans la carrière de l'érudition, la préférence qu'il conserva toute sa vie pour les monographies, pour les « singularités », selon une expression qu'il emprunta plus tard à Dom Liron pour servir de titre à un recueil de quelques essais insérés d'abord dans des revues<sup>2</sup>. C'est au Mans encore qu'il publia, en 1845, la seconde partie, demeurée inédite, de l'*Histoire de Sablé* composée par Ménage. Mais, tout en se livrant à ces travaux d'histoire locale, il étudiait la philosophie du moyen âge, et devait bientôt donner une preuve manifeste de sa compétence en un domaine que les travaux de Victor Cousin et de Charles de Rémusat avaient remis en honneur. L'Académie des sciences morales et politiques avait proposé, en 1845, comme sujet d'un de ses prix, l'examen de la philosophie scolastique. Le mémoire de M. Hauréau fut couronné, et parut, en 1850, sous ce titre modeste : « *De la philosophie scolastique*, mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques ». Refondu et presque entièrement récrit, le même ouvrage reparut, en trois volumes, de 1872 à 1880, sous le titre, peut-être trop compréhensif, d'*Histoire de la philosophie scolastique*.

Le passage de M. Hauréau à l'Assemblée nationale (1848-1849) ne fut dans sa vie qu'un épisode sans conséquence. Il avait toujours été foncièrement républicain, et il le resta jusqu'à son dernier jour; mais son indépendance naturelle et l'inflexibilité de ses doctrines se seraient mal pliées aux concessions qu'exige le régime parlementaire. Les fonctions de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, auxquelles il fut appelé en mars 1848 et qu'il conserva jusqu'au Coup d'État, conve-

<sup>1</sup> Dans la seconde édition, très amendée et amplifiée, qu'il publia à Paris de 1870 à 1877 (10 vol. in-12),

les notices sont rangées en ordre alphabétique.

<sup>2</sup> *Singularités historiques*, Paris, 1861.

naient mieux à ses habitudes studieuses et eurent une tout autre influence sur sa carrière. Il ne les regarda pas comme une sinécure : M. Hauréau prenait tout au sérieux. Il commença à mettre de l'ordre dans un département où, faute d'une direction ferme, de nombreux abus s'étaient introduits, et, tout en accomplissant avec une énergie opportune son devoir professionnel, il trouva le temps d'entreprendre l'étude d'une quantité de manuscrits latins dont beaucoup n'étaient pas encore catalogués ou l'étaient de la façon la plus insuffisante. C'est alors qu'il commença à réunir les notes qui devaient lui fournir la matière des travaux de toute sa vie. C'est probablement aussi à la même époque qu'il entreprit de former, en vue de la préparation d'un catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque, un index de tous les écrits latins du moyen âge concernant la philosophie, la théologie, la grammaire, le droit canonique, la poésie. Il transcrivait dans des cahiers les morceaux inédits qui l'intéressaient; il mettait sur fiches les premiers mots de chaque ouvrage, fût-ce même un opuscule de quelques pages, une courte pièce de vers, un sermon, et rangeait ces fiches par ordre alphabétique, y joignant souvent le renvoi à des éditions. Il se créa ainsi un vaste répertoire, qu'il ne cessa d'accroître jusqu'à sa mort, et qui, tout incomplet qu'il est, car la matière est immense, et il ne prétendait pas l'épuiser, constitue un précieux instrument de travail que la Commission de l'*Histoire littéraire* est heureuse de posséder<sup>1</sup> et dont elle aura fréquemment l'occasion de faire usage.

Ces investigations prolongées à travers des collections de manuscrits inexplorés ont un intérêt singulier pour celui qui les entreprend avec une préparation suffisante, c'est-à-dire avec la notion exacte des lacunes de nos connaissances et le désir d'arriver à les combler. C'est comme un voyage d'exploration dont la fatigue est compensée par l'attrait de la découverte qu'on fait quelquefois et qu'on espère toujours. Il est difficile de s'arracher à cette douceur quand on l'a une fois éprouvée : on regrette presque le temps employé à mettre en œuvre les éléments recueillis; on le fait de la manière la plus brève, pour retourner plus tôt aux recherches un instant interrompues, et on perd promptement le goût des travaux d'ensemble, dont une partie seulement consiste en nou-

<sup>1</sup> Les héritiers de M. Hauréau, se conformant aux intentions exprimées par notre confrère, ont bien voulu en faire

don à l'Académie. Voir la notice de M. Wallon, *Séance publique du 12 novembre 1897*, p. 105.

veautés, le reste n'étant que résumé et compilation. M. Hauréau, après son *Histoire de la philosophie scolastique*, ne fit plus de livres, mais, jusqu'à son dernier jour, le dépouillement des manuscrits fut son occupation préférée.

Lorsque M. Hauréau se fut démis de ses fonctions à la Bibliothèque nationale (il avait prévenu par une démission opportune une révocation qui ne se fût pas fait attendre), il songea, comme il le dit plus tard en une autre occasion, à occuper sagement ses loisirs<sup>1</sup>. Il se donna à une tâche qui convenait à ses goûts, dont il n'avait toutefois probablement pas mesuré toute la difficulté. Il entreprit de continuer la *Gallia christiana*, la « Gaule chrétienne », comme il se plaisait à dire, à l'exemple de Victor Le Clerc, qui était demeurée interrompue au tome treizième. Il se mit au travail avec la résolution et l'esprit de suite qu'il apportait à toutes ses entreprises. Il adopta entièrement le plan suivi par les Bénédictins, qui, en plusieurs points, notamment en ce qui concerne les tables, eût pu être avantageusement modifié, donnant ainsi la preuve de ce respect de la tradition qui s'unissait en lui à une parfaite liberté d'appréciation. Le tome XIV, publié par livraisons, commença de paraître en 1856. Il contenait les fastes de la province ecclésiastique de Tours, qui comprenait le diocèse du Mans, dont l'histoire devait avoir pour lui un intérêt particulier. Les tomes XV et XVI, consacrés aux provinces de Besançon et de Vienne, virent le jour à d'assez courts intervalles (1862-1865<sup>2</sup>). Ce grand travail avait été récompensé, à diverses reprises, par le premier prix Gobert, et avait ouvert à son auteur, en 1862, les portes de l'Académie. M. Hauréau l'avait accompli seul, sans secours de personne. Il est vrai que l'Académie, lorsqu'elle l'eut admis dans son sein, lui avait donné un auxiliaire, mais cet auxiliaire n'eut jamais à s'occuper que de travaux secondaires, tels que la confection des tables ou la copie de documents qui lui étaient préalablement désignés. Celui qui écrit ces lignes, et qui fut, en 1866, le second des trois archivistes-paléographes successivement attachés à la publication de la *Gallia christiana*, peut en rendre témoignage. Les trois volumes, préparés et rédigés entièrement par M. Hauréau, continuent dignement, sans la terminer

<sup>1</sup> Voir la notice de M. Wallon, *l. c.*, p. 105.

<sup>2</sup> La date de 1865 est celle que porte le titre publié avec la première livraison

du seizième volume. Mais la seconde livraison parut en 1866, et la troisième, contenant les tables, seulement en 1870.

encore (mais M. Hauréau n'avait jamais songé à faire la province d'Utrecht), l'œuvre des Bénédictins. Ils ne sont point inférieurs, en somme, à la plupart des volumes qui précèdent. Toutefois on ne peut contester que la *Gallia christiana* ne soit à reprendre entièrement sur de nouvelles bases. Ni les Bénédictins, refaisant sur un plan nouveau et avec plus de détails l'œuvre des frères Sainte-Marthe, ni M. Hauréau, leur continuateur après plus de soixante ans d'interruption, n'avaient eu à leur portée tous les documents pouvant servir à l'histoire de chaque diocèse, de chaque abbaye. Les Bénédictins travaillaient souvent sur des mémoires qui leur étaient communiqués par les établissements dont ils avaient à retracer les annales. M. Hauréau travaillait autant que possible de première main, mais il n'avait à sa disposition ni les archives du Vatican, alors inaccessibles, ni même, sauf en quelques cas exceptionnels, les archives ecclésiastiques conservées dans les dépôts de province, que l'on commençait à peine à classer et à inventorier. D'ailleurs, M. Hauréau était par-dessus tout homme de cabinet. Il n'aimait pas à sortir de Paris. Il aurait pu envoyer à sa place son auxiliaire, qui n'eût pas demandé mieux que d'explorer pour lui les archives du Dauphiné et de la Savoie, mais l'idée ne lui en vint pas.

Quand M. Hauréau prit place parmi les auteurs de l'*Histoire littéraire*, le tome XXIV, contenant les discours sur le xiv<sup>e</sup> siècle, venait de paraître, et la Commission préparait le tome XXV, avec lequel devaient commencer les notices sur les écrivains de ce siècle. On pensait bien en avoir fini avec le xiii<sup>e</sup> siècle, auquel on avait cru faire large mesure en lui accordant huit volumes (t. XVI à XXIII). En 1838, dans l'avertissement qui précède le tome XIX, Daunou avait déclaré qu'on en était arrivé à l'année 1285, et qu'un seul tome suffirait pour atteindre la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Mais, avec l'entrée de V. Le Clerc et de P. Paris dans la Commission, l'horizon s'était étendu. Il ne s'était plus agi seulement des écrivains appartenant aux quinze dernières années du siècle : on s'était aperçu qu'une infinité d'ouvrages, pour la plupart en français, composés à des dates variées dans le xiii<sup>e</sup> siècle, ou même au xii<sup>e</sup>, n'avaient pas encore obtenu les notices auxquelles ils avaient droit, si bien qu'au lieu d'un volume il en avait fallu quatre pour clore le xiii<sup>e</sup> siècle. Et encore n'était-on pas parvenu à l'épuiser, car, après la publication des discours sur l'état des lettres et sur l'état des arts au xiv<sup>e</sup> siècle, qui occupent le tome XXIV, on reconnut que de nouveaux suppléments à l'histoire litté-

raire du siècle précédent étaient nécessaires. Le dépouillement plus attentif des collections de manuscrits, la publication de textes jusque-là inédits, firent apercevoir dans toutes les branches de la littérature des lacunes qu'il fallait combler. C'est surtout dans la classe infiniment nombreuse des ouvrages anonymes, dont il était souvent malaisé de déterminer l'âge, que les omissions étaient fréquentes. La production de nos vieux auteurs se montrait d'autant plus riche qu'on l'étudiait de plus près.

La Commission ne put se résigner à passer sous silence des écrits qui n'avaient été ignorés que par suite de circonstances fortuites, et, bien que les tomes XXV et suivants portent sur le titre et en manchette les mots « XIV<sup>e</sup> siècle », chacun de ces volumes contient plusieurs notices dont la vraie place eût été dans les tomes XVI à XXIII. M. Hauréau avait sa large part dans les découvertes qui nécessitèrent ces suppléments. Il semble qu'il n'ait pu prendre son parti d'être entré dans notre Commission après la clôture officielle de la période consacrée au XIII<sup>e</sup> siècle. Ses études lui avaient révélé un grand nombre d'écrits de ce temps restés inconnus à ses devanciers, et pour d'autres, qui avaient été l'objet de notices dans les volumes précédents, il avait des attributions nouvelles à proposer ou des dates à modifier. Aussi employait-il des moyens ingénieux, que nous avons parfois mis en pratique à son exemple, pour justifier l'insertion de notices appartenant à l'époque que nous avons dépassée. S'il s'agissait d'un auteur qui s'était fait connaître vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il supposait qu'il pouvait avoir prolongé son existence jusqu'après l'an 1300; d'autres fois il introduisait dans un de ses articles la mention d'un nom ou d'un ouvrage oublié ou insuffisamment étudié par nos devanciers, pour y rattacher, en fin de volume, parmi les Additions et Corrections, une notice supplémentaire ou rectificative. Il se livrait d'autant plus volontiers à ces recherches rétrospectives que la plupart des articles importants à placer dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle étaient déjà rédigés ou retenus lorsqu'il entra dans la Commission. C'est ainsi que le tome XXV, publié en 1869, et les tomes suivants contiennent encore nombre d'articles signés des initiales de Félix Lajard, mort en 1858<sup>1</sup>. A la vérité, ils ont été retouchés et remis

<sup>1</sup> Il n'est peut-être pas indiscret, après un si long temps, de faire savoir que le principal auteur de ces articles

fut Taranne, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, érudit modeste et consciencieux, qui mourut aussi en 1858.

au point par M. Hauréau. D'autres, pour lesquels la compétence ne lui eût pas manqué, avaient été confiés à V. Le Clerc ou à Renan. Cependant, dès le tome XXV, M. Hauréau donna la mesure de ce qu'il savait faire par des notices substantielles sur Durand d'Auvergne, sur saint Yves, sur Jean de Galles, sur Gautier de Bruges. Sa longue notice sur les Sermonnaires, qui parut dans le tome XXVI (1873), lui fournit l'occasion de montrer sa profonde connaissance d'un sujet hérissé de difficultés, qu'il ne cessa d'approfondir jusqu'à la fin de sa vie. Il accomplissait ainsi la promesse faite par V. Le Clerc, qui, au début des *Notices succinctes sur divers écrivains de l'an 1266 à l'an 1300* (t. XXI, p. 294), s'exprimait ainsi : « Nous reconnaissons que nous sommes loin d'avoir exhumé jusqu'ici de nos dépôts publics de manuscrits toutes les collections, le plus souvent anonymes, de sermons et d'homélies, réservant ainsi, pour nos prochains volumes, des recherches plus approfondies et qui remonteraient jusqu'aux temps antérieurs, sur la foule innombrable des sermonnaires. » Et il est vrai, en effet, que beaucoup des auteurs de sermons étudiés dans la notice précitée ont vécu au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous citerons encore, dans le tome XXVIII, la longue notice sur Arnaud de Villeneuve, où, pour la première fois, est donnée une bibliographie, aussi complète qu'il était possible de la faire alors, des écrits de ce célèbre et fécond médecin. La notice sur Raimond Lulle, l'une des plus longues que renferme l'*Histoire littéraire*, puisqu'elle n'occupe pas moins de 386 pages du tome XXIX, avait été laissée inachevée par Littré, qui, affaibli par l'âge et les infirmités, s'était arrêté après avoir analysé les nombreux traités latins qui remplissent les huit volumes in-folio de l'édition de Mayence. Le travail de Littré fut revu et achevé par les membres de la Commission. A M. Hauréau échut le soin de compléter la bibliographie, en indiquant les manuscrits que l'on possède de ces écrits, et d'analyser certains traités latins restés inédits. Dans les Additions et Corrections du même tome, M. Hauréau a groupé des notions intéressantes, et en grande partie nouvelles, sur les glossateurs latins d'Ovide, de Virgile, de Stace, de Lucain, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, et il a trouvé moyen d'y rattacher une notice sur le lexicographe et grammairien Guillaume Le Breton, dont la place naturelle eût été dans un des volumes consacrés au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le tome XXX, M. Hauréau nous fait connaître quelques écrivains, logiciens, grammairiens, théologiens, dont la vie obscure et les ouvrages mal étudiés jusque-là avaient donné lieu à bien des confusions : Boetius,

maître ès arts à Paris; Jean de Vignai, qui professa à Dijon; Thomas d'Irlande; François Caraccioli; l'inquisiteur Geoffroi d'Ablis. Suivant sa coutume, notre érudit confrère profitait de toutes les occasions qui s'offraient à lui pour compléter ou rectifier telle ou telle des notices insérées par nos devanciers dans les précédents volumes. C'est ainsi qu'à propos du grammairien Jean de Vignai il revient sur Jean de Garlande, auquel il avait du reste consacré tout un mémoire dans les *Notices et extraits des manuscrits*, et sur le Primat d'Orléans, versificateur célèbre au XII<sup>e</sup> siècle, sur lequel notre confrère M. Delisle avait déjà réuni, il y a plus de vingt ans, de précieux témoignages qui sont ici complétés.

Plus de la moitié de notre tome XXXI est occupée par la notice des écrivains juifs qui ont vécu aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Ce n'est pas sans regret que M. Hauréau s'était résigné à faire entrer dans un volume consacré au XIV<sup>e</sup> siècle des auteurs du siècle suivant. Il a expliqué, dans l'Avertissement, qu'il y aurait eu trop d'inconvénient à disperser entre un nombre incalculable de volumes « des auteurs de même religion, de même langue, et si différents, sous tous les rapports, de nos auteurs chrétiens, qu'ils ne paraissent, en vérité, ni de leur pays ni de leur temps ». La place laissée aux écrivains que l'on peut appeler nationaux était réduite d'autant. Cependant notre regretté confrère inséra dans ce tome, le dernier qu'il ait vu paraître, quelques articles nourris de faits sur Guillaume Le Maire, évêque d'Angers; sur le frère mineur Nicolas d'Hacqueville; sur le dominicain Guillaume Bernard; sur Yves, moine de Saint-Denys; sur le cardinal Arnaud Novelli. On trouvera dans le volume que nous publions actuellement plusieurs notices de M. Hauréau; d'autres prendront place dans ceux qui suivront.

Les notices de M. Hauréau ont un caractère très personnel. Dès les premières lignes on y reconnaît sa manière et son style. Ayant, le plus souvent, à traiter d'écrivains obscurs, dont les ouvrages avaient été placés sous des noms divers par les copistes, ou transcrits comme anonymes, il avait tout d'abord à établir l'identité des auteurs et à vérifier les diverses attributions entre lesquelles il fallait choisir. Il connaissait à fond les anciens bibliographes, ses devanciers, et avait pour eux le respect qui est compatible avec une saine critique. Il citait toujours leurs opinions, mais il les discutait librement. Lorsqu'il en venait à l'appréciation des doctrines, il en parlait, non comme un moderne, mais comme aurait pu le faire un contemporain de ceux qu'il avait à juger.

Et son jugement était toujours celui qu'aurait porté un homme du temps animé de sentiments conservateurs. La gravité du style et la correction du langage, à défaut d'une originalité bien rare chez les écrivains latins du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup>, étaient ce qu'il aimait à louer. Il était sévère pour les fautes de goût; il les pardonnait toutefois aux auteurs, surtout aux poètes, qui faisaient preuve de quelque esprit, mais la trivialité et la grossièreté, trop fréquentes chez les clercs du moyen âge, notamment chez les sermonnaires, excitaient son indignation. Il prenait rarement le parti des novateurs, et il n'était pas tendre aux révoltés. Certes il n'ignorait pas que la conduite des personnes ecclésiastiques n'avait pas toujours été sans reproche, mais il ne lui plaisait pas qu'on les injuriât. En toutes choses il aimait la mesure. De ce sentiment viennent ses jugements sévères jusqu'à l'injustice sur un des rares penseurs du moyen âge, sur Roger Bacon, qu'il blâme pour « l'audace de ses opinions et de son langage<sup>1</sup> », qu'il appelle « l'aigre détracteur de tant de renommée;<sup>2</sup> », qu'il accuse d'avoir prétendu tout savoir mieux que tout le monde<sup>3</sup>. M. Hauréau, s'exprimant ainsi, se faisait homme du moyen âge. Gardien fidèle de la tradition, il se défiait de toutes les nouveautés. « Ne croyons pas, dit-il en sa notice sur Littré<sup>4</sup>, qu'il y ait des méthodes nouvelles : elles sont toutes vieilles comme l'esprit humain. Il ne faut pas se laisser abuser sur l'âge des méthodes par les noms de récente fabrique qu'on leur donne pour les rajeunir. » Sans doute, et c'est ce que M. Hauréau voulait dire, la méthode d'observation se trouve déjà chez Aristote, mais il n'est pas douteux que les modernes ont singulièrement perfectionné les applications de cette méthode aux diverses branches de la science. Ils ont introduit dans la recherche des procédés nouveaux et d'une grande sûreté. M. Hauréau s'obstinait peut-être un peu trop à méconnaître la valeur de ces procédés.

Très entier dans ses opinions, M. Hauréau était très tolérant pour celles des autres. S'étant surtout voué à l'étude des théologiens, des dialecticiens, des légistes, des grammairiens, qui tous écrivaient en latin, il avait peu d'estime pour nos vieux ouvrages en langue vulgaire, romans, contes, fabliaux ou chansons. Ces compositions, œuvres de passe-temps, comme on disait au XV<sup>e</sup> siècle, lui semblaient peu dignes de

<sup>1</sup> *Hist. litt.*, XXVII, 115. — <sup>2</sup> *Ibid.*, XXIX, 587. — <sup>3</sup> *Notices et extraits des manuscrits*, XXXV, 226. — <sup>4</sup> *Hist. litt.*, XXIX, xxiv.

l'attention des gens sérieux, et à cet égard il pensait comme les théologiens du moyen âge. Peut-être cette sorte de répugnance lui avait-elle été inspirée par l'appréciation peu mesurée de tel ou tel des érudits qui se sont donné pour tâche d'appeler l'attention du public sur notre vieille littérature. Quoi qu'il en soit, il est certain que peu à peu, et, nous aimons à le croire, au contact de ses collègues de la Commission de l'*Histoire littéraire*, ses préventions s'étaient, sinon entièrement dissipées, du moins considérablement atténuées. Il s'exprima un jour sur ce point en des termes qui peuvent, pour ceux qui ont suivi le cours de ses idées, passer pour une sorte de rétractation. C'est dans la touchante notice qu'il a écrite sur Littré : « Il est aujourd'hui reconnu, dit-il, qu'il n'y a pas d'excès dans tout ce qu'a dit M. Littré sur nos vieux poètes. On les avait tous confondus dans le même dédain; il a prouvé qu'en les traitant de la sorte on avait manqué de justice, et que, si beaucoup d'entre eux n'ont pas, en effet, une valeur notable, il en est un certain nombre que recommandent deux qualités rares dans tous les temps, l'invention et le style. L'excès aurait été d'élever nos épopées féodales au rang de l'*Iliade* pour l'invention, et, pour le style, de l'*Énéide*; mais c'est là ce que M. Littré s'est gardé de faire, et, ne l'ayant pas fait, il a gagné finalement à son opinion bien des esprits d'abord prévenus contre elle. On ne conteste plus ce qu'avec tant de mesure il a si clairement démontré<sup>1</sup>. »

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur la part que M. Haureau a prise à la rédaction des derniers tomes de l'*Histoire littéraire*. Mais ce n'est pas là seulement qu'il faut chercher les travaux que notre confrère a consacrés à la littérature cléricale du moyen âge, et qui ont porté la lumière sur tant de points jusque-là obscurs. Des matériaux qu'il recueillait au cours de ses fouilles incessantes dans les manuscrits, une partie seulement pouvait être utilisée dans les articles qu'il rédigea depuis son entrée dans notre Commission. Le reste ne fut pas perdu. Sans parler des notes qu'il nous a laissées et qui trouveront plus tard leur emploi, sans parler de la table des *incipit* dont il a été question plus haut, on peut dire qu'une très notable partie de ses recherches a fourni la matière des nombreux articles qu'il a insérés dans le recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, dont il devint un des plus actifs pourvoyeurs de-

<sup>1</sup> *Hist. litt.*, XXIX, xxix.

puis son entrée à l'Académie. Les tomes XXI à XXXV de cette collection, l'une des plus utiles qu'ait entreprises notre compagnie, contiennent plus de trente mémoires de lui, ayant presque tous pour objet des manuscrits jusqu'alors imparfaitement décrits ou totalement inconnus qui, à vrai dire, ne pouvaient être fructueusement étudiés que par un homme aussi versé qu'il l'était dans la connaissance des œuvres infiniment nombreuses et variées médiocrement originales toutefois, qui sont sorties des établissements religieux et des universités du moyen âge. Ces notices sont conçues au point de vue de l'histoire littéraire, les manuscrits eux-mêmes, exécutés pour la plupart entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup>, offrant peu d'intérêt au point de vue de la paléographie. Un grand nombre d'entre elles, revues et souvent très corrigées, ont été réimprimées dans le recueil qu'il publia, de 1890 à 1893, en six volumes in-8°, sous le titre de *Notices et extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale*, où il a, par surcroît, inséré de nombreux articles qui parurent alors pour la première fois. C'est une mine de renseignements précis et nouveaux, où abondent les rectifications et les additions aux anciens volumes de l'*Histoire littéraire*, comme aussi les matériaux qui devront entrer dans les articles qu'auront à préparer nos successeurs.

M. Hauréau avait conçu la pensée de faire plus encore pour améliorer la partie de notre œuvre commune où ses études lui avaient fait reconnaître le plus d'erreurs et de lacunes. Il proposa un jour à la Commission de faire une nouvelle édition des tomes XVI à XXIII, consacrés au XIII<sup>e</sup> siècle, où les anciennes notices auraient été corrigées et complétées, et même, en certains cas, remplacées par de nouvelles. Lui-même avait rédigé de nombreuses notes en vue de cette nouvelle édition. La Commission ne crut pas devoir accepter un projet qui eût arrêté pendant de longues années le progrès déjà lent des notices sur le XIV<sup>e</sup> siècle. Il lui parut que, par suite de l'extension de plus en plus grande que prennent les études sur le moyen âge, les travaux qu'elle est chargée d'accomplir ne sauraient à aucun moment être considérés comme définitifs, et qu'elle doit borner son ambition à résumer exactement l'état de la science à un moment donné et à le faire progresser dans la mesure de ses forces.

Les comptes rendus que M. Hauréau publia dans le *Journal des Savants*, où, en 1881, il avait succédé à M. Giraud, lui fournirent aussi bien des occasions de traiter ces mêmes questions d'histoire littéraire qu'il excellait à résoudre. A la vérité, ces occasions il savait les faire

naître. Les livres qu'il prenait pour sujets de ses articles<sup>1</sup> étaient le plus ordinairement des publications de textes latins du moyen âge, des catalogues de manuscrits, où il trouvait facilement matière à rectifications et à compléments, et des registres de bulles pontificales, où il se plaisait à découvrir des témoignages sur les écrivains du temps. Il se croyait tenu à une bienveillance particulière envers les auteurs de livres où il trouvait toujours quelque utile information. Jamais il n'émettait, comme il en aurait eu souvent le droit, un jugement défavorable sur les publications qu'il avait pris à tâche d'examiner. C'est d'après le nombre et l'importance des corrections proposées que le lecteur devait apprécier la valeur de l'ouvrage dont on lui rendait compte. La critique dogmatique, telle qu'il la voyait exercer par des confrères plus jeunes, lui paraissait chose discourtoise. Il la tolérait de la part d'autrui, par bienveillance naturelle, mais il ne l'approuva jamais.

Nous n'avons pas prétendu donner ici une bibliographie complète des travaux si nombreux et variés que M. Hauréau a dispersés entre maints recueils au cours de sa longue et laborieuse existence. Nous n'avons parlé ni de ses articles dans la *Biographie générale* (Didot), qui comptent au nombre des plus solides que renferme cette compilation si inégale, ni de ceux qu'il donna au *Dictionnaire des sciences philosophiques*, ni des mémoires (ce sont en général des documents littéraires du moyen âge) qu'il inséra dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, ni des lectures qu'il fit à plusieurs des séances publiques de l'Académie, dans lesquelles l'élégance de la forme servait de parure à une érudition toujours solide et soutenue par une critique inattaquable. Partout on reconnaît la même méthode ennemie des généralisations hâtives et soucieuse avant tout d'établir des faits exacts. Esprit indépendant et positif, il avait pour les rêves métaphysiques le même éloignement qu'Auguste Comte, avec qui, pour le reste, il n'était point en communion d'idées. Ce sage, d'ordinaire si réservé dans ses jugements, ne dissimulait pas l'aversion qu'il éprouvait pour « les écrits mal digérés et le style rustique » du fondateur du positivisme<sup>2</sup>.

M. Hauréau, né en 1812, avait dépassé les limites ordinaires de la vie humaine lorsqu'il nous fut enlevé. Il avait travaillé jusqu'à son dernier jour; aucun ralentissement ne s'était manifesté dans son activité

<sup>1</sup> La liste en a été donnée dans le *Journal des Savants*, 1896, p. 311-313.

<sup>2</sup> Notice sur Littré, *Hist. litt.*, XXIX, xxv.

incessante, aucune trace de sénilité n'apparaissait dans ses écrits, de même que son corps robuste était exempt de toute infirmité. Accoutumés à le voir exact à toutes nos séances, où il arrivait ordinairement le premier, prenant une part active aux délibérations des nombreuses commissions dont il faisait partie, nous nous faisons l'illusion de pouvoir le conserver longtemps encore parmi nous, et, considérant combien il était loin d'avoir épuisé les ressources de sa profonde érudition, nous n'avons pu nous défendre de considérer comme prématurée la mort de ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans.

M. Hauréau laissera la réputation d'un savant consciencieux et désintéressé. Son ambition n'allait pas au delà. Jadis il avait écrit, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le journal *Le Temps*, quelques essais où une science solide se manifestait sans l'appareil de l'érudition. Mais, depuis plus de vingt ans, ses travaux ne s'adressaient plus qu'aux savants. Ses efforts tendaient uniquement à défricher le champ limité où il s'était volontairement confiné. Il ne prétendait pas, comme il le dit lui-même en un de ses écrits <sup>(1)</sup>, « aux glorieux suffrages du grand public, qui ne peut louer que ce qui l'intéresse ». Il n'avait point désiré, ni surtout sollicité, les hautes situations qu'il occupa, soit à l'Imprimerie nationale, de 1870 à 1881, soit à la fondation Thiers qu'il dirigea depuis l'origine, en 1893, jusqu'à sa mort : il les avait acceptées parce qu'il se sentait capable d'en remplir les obligations, mais les travaux de l'*Histoire littéraire* et ses recherches sans fin dans les manuscrits l'intéressaient bien davantage. Il y trouvait, dans les dernières années de sa longue existence, une diversion efficace aux soucis que lui créait une disposition naturelle au pessimisme, et aux tristesses que lui causa la perte successive de personnes chéries.

Les érudits à venir, qui ne le connaîtront que par ses travaux, loueront sa critique et profiteront de son érudition. Ceux qui ont joui de son commerce conserveront un souvenir ému de cet homme dont les idées étaient élevées et généreuses, dont le caractère inspirait à la fois le respect et l'affection.

<sup>1</sup> *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, préface du tome I<sup>er</sup>.

